



MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES  
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

204.011.540 / RE/2014

A Monsieur Paul DOBBIE  
UN Burundi Chief Security Adviser  
A BUJUMBURA

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Gouvernement du Burundi vient de prendre la décision de vous déclarer *persona non grata* sur tout le territoire national de la République du Burundi pour votre tentative de déstabilisation de l'Etat du Burundi.

A cet égard, vous êtes prié de quitter le territoire burundais endéans 48 heures à compter du 17 avril 2014.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma considération très distinguée.

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES ET DE  
LA COOPERATION INTERNATIONALE

Laurent KAVAKURE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurent Kavakure', written over a circular official stamp of the Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation of Burundi.